



Le Ronssoyen

Bulletin de Juillet 2012

Café du Ronssoy



Le 16 Juillet, le Café-tabac faisait sa réouverture.

La Commune avait, en 2011, racheté les murs et entrepris des travaux, terminés en 2012. Restait à trouver un repreneur. Après maints déboires, notamment la perte du tabac que Monsieur le Maire a réussi à récupérer, et un appel d'offres conformément à la Législation en vigueur, la Direction des Douanes a désigné le repreneur en la personne de Madame Christelle DANEL.

Très motivée, volontaire, dynamique et foisonnant d'idées, Christelle DANEL est déjà fort appréciée. Baptisé « **Au Bon Accueil** » (et c'est peu dire !), l'établissement est ouvert **tous les jours, du Lundi au Samedi dès 8h00 et à 9h00 le Dimanche.**

Le Conseil Municipal s'est investi pour la réouverture et souhaite bonne chance à Madame DANEL. Il organisera prochainement une inauguration à laquelle vous serez tous conviés.



Fuite de gaz

Le 26 Juillet 2012, des concitoyens nous ont signalé une forte odeur de gaz aux alentours du Cimetière. Après nous être rendus sur place, nous avons remarqué une fuite au niveau de la bonbonne appartenant à Trocmé Vallart International, fermée depuis quelques mois. Totalgaz, dont le numéro figurait sur la bonbonne, a été contacté et n'avait pas de techniciens disponibles. Nous avons donc fait appel aux Pompiers, qui ont maîtrisé la fuite, après sécurisation du périmètre.

Un incident qui aurait pu avoir de graves conséquences. Et pourtant, les dirigeants de l'usine en question n'ont pas jugé faire les démarches en temps voulu pour faire enlever la bonbonne ou tout au moins la faire vider.

Nous remercions les Pompiers et les personnes qui par esprit de civisme, nous ont averti.

Horloge de l'Eglise



Les Etablissements BODET vont procéder au remplacement de la minuterie électrique du cadran de façade de l'horloge de l'église St-Nicolas de Le Ronssoy.



Centre aéré

Comme chaque année, la Commune de Le Ronssoy a renouvelé son partenariat avec la Commune de Roisel pour le Centre aéré.

Elle a mis à disposition des enfants un bus du Lundi 9 Juillet au Vendredi 3 Août 2012.



Aménagement et mise en accessibilité de la Mairie

La Commune a déposé le Permis de Construire pour l'aménagement et la mise en accessibilité de la Mairie. Elle a par ailleurs signé une Convention de Contrôle Technique et un Contrat de Coordination Sécurité Santé avec le Bureau *Véritas*.



Assemblées Générales

Le Club de Football et le Kano Club, deux Associations bénéficiant d'une subvention annuelle de la Commune, ont récemment convié Monsieur le Maire à leur Assemblée Générale.



Journée défense et citoyenneté

Rappel : Les jeunes de 16 ans doivent se faire recenser en Mairie dans les trois mois suivant leur anniversaire. Ils sont ensuite convoqués, avant leur 18 ans, à la Journée défense et citoyenneté. A l'issue de celle-ci, ils reçoivent un certificat individuel de participation qui sera notamment nécessaire (avant l'âge de 25 ans) pour être autorisé à s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.



Ramonage

Rappel : Le ramonage est obligatoire !

Le conduit de cheminée, intérieur et extérieur, doit être ramoné au moins une fois par an, sinon deux. C'est un gage de sécurité, d'économie de combustible et de réduction de gaz polluants. En effet, des suies, des cendres et du goudron émanant de la combustion se déposent tout au long du conduit de cheminée à chaque utilisation. En s'accumulant, ces résidus peuvent être à l'origine d'un incendie, mettant en danger les biens et les personnes. Il faut savoir que votre assureur ne vous indemnisera pas pour les dommages résultant de l'incendie causé par l'absence de ramonage. De plus, une couche de 1 mm de dépôts entraîne une consommation de 8 % supplémentaires.

Si vous êtes locataires, vous devez vous charger de l'entretien courant du logement que vous occupez. Cela comprend le ramonage.

Enfin, n'oubliez pas que le ramonage doit être effectué par un professionnel agréé.

Agence Postale Communale

La pièce de 10 € en argent de 2012 de la région Picardie est en vente dans votre Agence Postale. Pensez à compléter votre collection ou à faire plaisir !



L'APC sera fermée, pour cause de congés, **du Mercredi 1^{er} Août au Mercredi 8 Août 2012 inclus.**